

Objectifs

- Connaître, pour chaque maladie à prévention vaccinale inscrite dans le calendrier des vaccinations, les principaux signes cliniques, les modes de transmission, le fardeau épidémiologique et les populations à risque.
- Connaître les principales recommandations du calendrier des vaccinations de l'adulte et de l'enfant (primo-vaccination, rappel, vaccination de rattrapage) : population cible, contre-indications.
- Connaître les principales recommandations vaccinales concernant les professionnels de santé.
- Connaître les informations relatives à la vaccination à saisir dans le carnet de vaccination du patient.
- Connaître les différents outils numériques d'enregistrement des vaccinations (DMP, Mon espace santé, carnet de vaccination électronique, etc) et les différents modes de transmission sécurisés des informations du professionnel vaccinateur au médecin traitant.
- Connaître les principaux déterminants de l'hésitation vaccinale, savoir argumenter face aux fausses nouvelles, savoir convaincre avec une information claire et objective.
- Savoir mener un entretien de manière à recueillir les antécédents médicaux et les traitements en cours.
- Savoir reconnaître les situations complexes de personnes à orienter vers le médecin : ex : primo-arrivant, schéma vaccinal inconnu, incomplet ou aberrant, suspicion d'immunodépression, suspicion d'antécédent d'anaphylaxie à un vaccin. Ces situations seront illustrées avec des cas pratiques.

Durée

11h00 à suivre en 2 temps :

- E-learning à suivre avant la journée en classe virtuelle (4h)
- 1 journée en classe virtuelle (7h)

Prérequis

Aucun

Public visé

Pharmaciens et préparateurs en officine

Formateurs

- Christine Caminade, pharmacien formateur
- Claire Garrigues, pharmacien formateur
- Pierre Depériers, pharmacien formateur
- Philippe Minighetti, pharmacien formateur
- Nathalie Barrès, pharmacien formateur

Programme de la formation

1ère partie – E-learning de 4h

15 min - Présentation

- Objectifs et déroulé de la formation en 2 étapes
- Evaluation des connaissances par un quizz pédagogique d'auto-évaluation

15 min – Introduction

- Élargissement des compétences vaccinales des pharmaciens

60 min - PARTIE 1 : Maladies à prévention vaccinale

Principales maladies à prévention vaccinale

Voie d'administration autorisée : IM et SC pour les pharmaciens, cible 11 ans et +

- Diphtérie 15'
- Tétanos 15'
- Poliomyélite 15'
- Coqueluche 15'

90 min - PARTIE 1 : Les maladies à prévention vaccinale

Principales maladies à prévention vaccinale, suite

- Rougeole 10'
- Oreillons 10'
- Rubéole 10'
- Varicelle 10'
- Zona 10'
- Grippe 10'
- Hépatite b 15'
- Papillomavirus 15'

60 min - PARTIE 1 : Maladies à prévention vaccinale

Principales maladies à prévention vaccinale, suite

- Hépatite A 10'
- Rage 10'
- Pneumocoque 15'
- Méningocoques 15'

2^{ème} partie – Classe virtuelle de 7h

09h00 - Accueil des stagiaires (30min)

- Tour de table présentation et identification des attentes et inquiétudes de chacun des stagiaires
- Check liste des questions à aborder
- Objectifs et déroulé de la session
- Evaluation des connaissances par un quiz pédagogique d'auto-évaluation

09h30 - PARTIE 2 : Calendrier des vaccinations (1h)

- Principes de la vaccination et différents types de vaccins, dose entière et réduite
- Tableaux synoptiques des vaccinations :
 - Pour l'enfant et les adolescents
 - Recommandées pour l'adulte

Pause de 15 min

10h45 - PARTIE 2 : Calendrier des vaccinations (35 min)

- Tableaux des vaccinations pour les populations spécifiques dont les professionnels de santé
- Tableau de correspondances entre les valences vaccinales du calendrier et les vaccins disponibles
- Tableau de transition entre ancien et nouveau calendrier vaccinal de l'adulte introduit en 2013 : Rappels dTP et dTcaP

11h20 - PARTIE 2 : Calendrier des vaccinations (10 min)

Évaluation PARTIE 2 : S'évaluer pour bien maîtriser les calendriers

11h30 - PARTIE 3 : Traçabilité et transmission de l'information (50 min)

- Obligation de traçabilité inscrite dans le décret : enjeux, attestation de vaccination
- Carnet de santé, carnet de vaccination papier, carnet de vaccination électronique
- Mon Espace Santé et logiciel Ségur
- Transmission sécurisée au médecin traitant
- Déclaration d'un événement indésirable

12h20 - PARTIE 3 : Traçabilité et transmission de l'information (10 min)

Évaluation PARTIE 3 : S'évaluer pour maîtriser la traçabilité et la transmission de l'information

Déjeuner 1h

13h30 - PARTIE 4 : Savoir prescrire en pratique (1h)

Perception et adhésion à la vaccination

- Perception et adhésion à la vaccination en France
- Concertation citoyenne

Controverses

- Autisme
- Mort inattendue du nourrisson
- Myofasciite à macrophages
- Sclérose en plaques

14h30 - PARTIE 4 : Savoir prescrire en pratique (30 min)

Conduite de l'entretien vaccinal

- Posture
- Recueil des données
- Précautions avant vaccination

Pause de 15 min

15h15 - PARTIE 4 : Savoir prescrire en pratique (45 min)

Personne exposée à des risques spécifiques

- Personnes allergiques
- Prématurés
- Femmes enceintes
- Femmes allaitantes
- Hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes
- Personnes âgées

Patient immunodéprimé

- Principes généraux
- Patient asplénique ou hyposplénique
- Patient traité par chimiothérapie

- Patient présentant un déficit immunitaire héréditaire
- Patient traité par immunosuppresseurs
- Patient transplanté
- Patient vivant avec le VIH

Patient porteur d'une maladie chronique

- Patient diabétique
- Patient présentant une maladie cardiovasculaire
- Patient présentant une hémopathie
- Patient présentant une hépatopathie
- Patient avec une maladie neurologique ou neuromusculaire
- Patient présentant une maladie rénale chronique
- Patient présentant une maladie respiratoire

Lieux de résidence et voyages

- Personnes vivant en Outre-Mer
- Personnes accueillies en collectivité
- Voyageurs

16h00 - PARTIE 4 : Savoir prescrire en pratique (50 min)

- Femme enceinte : coqueluche, grippe, covid19
- Enfants de 11 ans : HPV + dTcaP
- 65 ans : dTcaP + zona + grippe + covid19
- Recalage à âge fixe pour le dTcaP

16h50 - PARTIE 4 : Savoir prescrire en pratique (10 min)

Évaluation PARTIE 4 : S'évaluer pour maîtriser la prescription en pratique

17h00 - Conclusion et évaluation (30 min)

- Synthèse et tour de table
- Questionnaire d'autoévaluation de fin de formation et corrections
- Enquête de satisfaction des formés

Les horaires, durées sont donnés à titre indicatif.

Se référer à la convocation envoyée par CERP Rouen Formation pour connaître les horaires définitifs.

Méthodes pédagogiques :

Pour la partie en e-learning :

L'ensemble de la pédagogie utilisée dans les modules de formation e-learning repose sur une alternance d'activités d'apport de notions (textes, vidéos, sons...) et d'activités questionnantes (QCM, vrai/faux, texte à trou...). Pour ces dernières activités, un feedback est toujours imposé afin de mettre en avant les bonnes réponses et des informations complémentaires ou explicatives. Enfin, des mises en situation (dialogues virtuels) sont au cœur du dispositif afin de s'assurer de la bonne assimilation des contenus.

Pour la partie en classe virtuelle :

Le formateur intervient en direct auprès des stagiaires via le logiciel ZOOM. Celui-ci permet de présenter un support de cours en direct, le partage d'écran (vidéo, ...), l'interactivité avec les stagiaires, qui peuvent intervenir quand ils le souhaitent pour poser leurs questions. Le déroulé de la formation est adapté aux exigences du format distanciel (alternance de séquences courtes, pauses régulières). La pédagogie est axée sur la découverte et l'expérimentation.

Elle alterne la présentation d'exposés théoriques et d'exercices pratiques (étude de cas, exercices d'application, échanges d'expériences). Ces exercices permettent au formateur de s'assurer de

l'assimilation des contenus et favorisent les échanges, la confrontation des idées et le partage de bonnes pratiques.

En fin de formation, les stagiaires font le bilan en identifiant les points clefs à retenir et les axes d'amélioration à mettre en place au retour à l'officine (plan d'action individuel).

Moyens pédagogiques :

Pour la partie en e-learning :

- Modules interactifs de formation en ligne
- Exercices (Quiz, QCM, textes à trous, ...) et feedbacks
- Documents à télécharger : ressources documentaires et synthèse de l'intégralité du module en fin de formation
- Un écran récapitulatif des ressources documentaires

Matériel requis : un ordinateur avec une carte son ou une tablette avec un casque audio (facultatif), une imprimante ou un espace disque suffisant pour archiver les supports pédagogiques, une connexion internet, une adresse mail.

Les formations e-learning sont à suivre depuis le navigateur internet Google Chrome.

Pour la partie en classe virtuelle :

- Support visuel (diaporama PowerPoint et vidéos) partagé sur écran.
- Book de formation et de prise de notes envoyé avant la séance.
- Exposés théoriques : Exposé sur les fondamentaux de la vaccinologie, sur les différentes pathologies à prévention vaccinale, les schémas de vaccination et les critères d'éligibilité et de contre-indication.
- Etude de cas concrets. Cas de comptoir permettant aux participants de :
 - Repérer les vaccins à faire pour une mise à jour globale du calendrier vaccinal pour un patient donné.
 - Avoir le bon discours pour lever les freins à la vaccination à la fois des patients mais aussi des professionnels de santé eux même.
- Interactivité du groupe, échanges et partage des expériences de chacun.

Matériel nécessaire pour la classe virtuelle : ordinateur avec accès internet, micro, enceintes et webcam (non obligatoire). Toutes les informations pour accéder à la classe virtuelle sont communiquées par mail. Il est conseillé de se connecter à la classe de classe virtuelle 15 minutes avant le début de la formation.

Modalités d'évaluation de la formation :

- Tour de table pour connaître les attentes des stagiaires.
- Une auto-évaluation des connaissances est effectuée en début et en fin de formation pour valider l'acquisition des connaissances par les stagiaires.
- Fiches de satisfaction portant sur l'évaluation de la formation (connaissances acquises / adéquation des objectifs aux attentes / degré de difficulté / caractère concret pour une application immédiate en situation professionnelle), sur la qualité de l'animation et de l'organisation.
- Un questionnaire « à froid » est adressé à l'employeur 2 mois après la formation afin d'accueillir son retour sur la mise en pratique de la formation.

Modalités d'accessibilité aux personnes handicapées : nous contacter par mail à contactformation@cerprouenformation.fr